la cgt
Une force à vos côtés
www.cgt.fr

Cinq priorités pour une politique industrielle

La politique industrielle a fait son retour dans le débat public par la grande porte. Crise oblige !

La France a besoin d'une stratégie industrielle.

Président de la République, Premier Ministre, conseillers du pouvoir multiplient les déclarations sur le thème : « Il ne peut pas y avoir de développement économique sans une industrie forte ». Des aides sont annoncées. Un fonds stratégique d'investissement est mis en place. Les réunions officielles se multiplient comme les États généraux de l'automobile au mois de janvier. Les préfets sont sommés de porter attention « à la prévention et au traitement des restructurations » (1)...

Tout le monde s'agite, mais les questions demeurent. Tout cela sera-t-il efficace ? Tout cela sera-t-il suffisant ?

(1) Circulaire du ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, me Lagarde, aux préfets, 19 janvier 2009.

La France a besoin d'une stratégie industrielle

Les salariés attendent des réponses concrètes à leurs revendications. Ils ont des interrogations justifiées sur les réalités des politiques mises en œuvre, d'autant que les problèmes qui se posent aujourd'hui dans l'urgence étaient identifiables depuis des mois voire des années.

La contradiction était en effet béante : d'un côté, les vingt grands groupes français à base industrielle affichaient, début 2008, 50 milliards d'euros de profits nets ; de l'autre, l'industrie française ne cessait d'accumuler les problèmes : recul de la production, emplois industriels en régression forte, creusement du déficit commercial. Il y a un an, près d'un salarié sur deux de l'industrie estimait son emploi menacé.

Compte tenu des risques qui pèsent sur le contrôle ou l'avenir de certaines entreprises et branches, plusieurs dossiers industriels méritent un examen particulier. C'est le cas de filières entières comme l'automobile avec les difficultés des constructeurs et sous-traitants, de l'aéronautique dont nombre d'activités sont poussées à la délocalisation, de la pharmacie, de l'agro-alimentaire...

Les problèmes ont une dimension sectorielle évidente. Mais il y a aussi besoin d'avoir une vue globale dans la mesure où se pose la question de l'évolution de l'ensemble de l'industrie.

Ces problèmes particuliers ou plus globaux sont, pour l'essentiel, antérieurs à la phase actuelle de la crise financière. Mais ils se trouvent amplifiés par cette crise et ses conséquences.

Avec l'accentuation des difficultés économiques, nous risquons incontestablement de voir grossir la vague de désindustrialisation. La France perd incontestablement des parts de marché comme le montrent les récents chiffres du commerce extérieur. Le recul de la France dans les échanges industriels internationaux est net : en dix ans, la perte de parts de marché atteint 16 % pour les produits manufacturés. Depuis 2001, la valeur ajoutée industrielle plafonne à 230 milliards d'€. Nous assistons enfin à une baisse relative de la valeur technologique de nos exportations.

Dans le débat sur la compétitivité, le coût du travail mis en avant par le Medef, joue une fois de plus le rôle de paravent. Après les 35 heures, c'est le coût de l'heure de travail en France qui serait censé expliquer les problèmes rencontrés. Cet argument est faux. Le coût de l'heure travaillée dans l'industrie a évolué ces dix dernières années comme celui de la moyenne européenne. Ce n'est que dans la toute dernière période que la compétitivité - coût des exportations françaises s'est dégradée par rapport à l'Allemagne, donc bien trop tardivement pour expliquer une désindustrialisation qui s'est amplifiée depuis vingt ans !

Là n'est donc pas le problème central. Certes la concurrence s'est accentuée. L'euro surévalué a pesé sur les débouchés des productions européennes. Mais le coût salarial unitaire du secteur manufacturier français a continué de baisser (- 10 points en dix ans) prolongeant la tendance des années 80 !

Il faut donc sortir du débat tronqué du « coût du travail ». Les objectifs de rendement des fonds propres excessivement élevés, ont bien plus sûrement biaisé les choix de gestion des firmes : recherche de marges bénéficiaires anormalement élevées ; déformation du partage des revenus au détriment des salaires ; réduction des fonds propres ; sous-investissement ; blocage des projets de long terme...

Il faut donc remettre le débat sur ses pieds.

Mettre en œuvre une politique industrielle ne veut dire ni le maintien en l'état des structures productives actuelles ni le simple retour à la politique des « grands projets » des années 60. La question est tout autre. Il s'agit de savoir comment, tout en préservant l'emploi et le potentiel productif actuel, pourtant menacés, passer aux activités et emplois industriels de demain, plus qualifiés, pérennes, sur des bases technologiques nouvelles ?

Dans cette évolution, non seulement l'État n'est pas hors-jeu, mais son rôle est irremplaçable. C'est la justification d'un nouveau type d'intervention publique.

Il y a eu perte de vision industrielle en France pendant vingt ans. A partir d'une analyse fausse des réalités, le thème de la « société postindustrielle » a instillé le doute sur l'importance de l'industrie.

Ce qui est vrai c'est que l'industrie se transforme profondément. Elle s'articule désormais intimement avec les services. L'industrie n'a pas vocation à disparaître d'Europe. Cela a été réaffirmé. Mais ces constats posés, on ne peut ignorer la réalité d'aujourd'hui avec les menaces graves qui pèsent sur plusieurs filières : automobile, aéronautique, chimie, pharmacie...

Les suppressions d'emplois annoncées chez PSA, Renault, Sanofi-Aventis, Pfizer, GSK, chez les sous-traitants automobiles, dans le textile, le verre, dans la chimie... inquiètent et angoissent légitimement.

La réalité de l'emploi est préoccupante : 20 à 25 000 emplois industriels sont en train de disparaître chaque mois ! Le rythme a semble-t-il doublé depuis le déclenchement de la crise. Le recul sur longue période est tout aussi impressionnant : de 5,6 millions d'emplois industriels à la fin des années 70, nous sommes tombés aujourd'hui à 3,8 millions d'emplois directs dans l'industrie.

La position relative de la France s'est dégradée. Elle fait plus mal que d'autres pays comparables. La France est le grand pays développé qui, hormis la Grande-Bretagne, a perdu proportionnellement le plus d'emplois industriels depuis deux décennies. L'industrie (sans les services à l'industrie) occupe désormais moins de 20 % de la population active salariée.

Que font les autres pays ?

Nos principaux « concurrents et partenaires » ont réagi chacun à partir de leur situation propre.

Ils ne sont pas l'Inde, la Chine ou le Brésil. Contrairement à une idée bien ancrée, la concurrence ne vient pas principalement des pays en développement à bas coûts de main-d'œuvre mais de nos partenaires des pays développés.

L'Allemagne a conservé son potentiel industriel en s'appuyant sur un réseau de moyennes entreprises et une forte qualification de la main-d'œuvre, un redéploiement de sous-traitants en Europe de l'Est et une pression sans précédent sur les salaires pendant sept ans. Plusieurs autres pays ont engagé une démarche prospective et volontariste en matière d'activés industrielles. C'est le cas notamment des pays de l'Europe du Nord (Finlande, Suède...).

Beaucoup de pays ont mis en œuvre des outils spécifiques d'intervention en faveur des entreprises (financement des Pme, aides à la recherche-développement...) qui ont facilité l'investissement industriel.

Le Canada et le Japon ont pris des distances avec les règles de la concurrence pour concilier les objectifs de politique industrielle. Les Etats-Unis utilisent les armes budgétaires et monétaires pour renforcer la compétitivité de leur pays. Le gouvernement américain manipule le cours du dollar. Il accorde un crédit de plusieurs dizaines de milliards de dollars aux constructeurs automobiles américains afin officiellement de leur permettre d'affronter les défis environnementaux. Il adopte des mesures ouvertement protectionnistes en faveur de sa sidérurgie.

La France souffre d'abord de cette concurrence accrue entre pays développés qui cherchent à se positionner sur les productions plus hautes en gammes : aéronautique, transport ferroviaire, automobile, énergie, pharmacie. La France est partout attaquée sur ses points forts historiques. La contraction actuelle de l'industrie manufacturière, en France, va générer à terme du chômage et une faible croissance potentielle.

La pression sur les coûts de main-d'œuvre est une impasse compte tenu des différentiels internationaux des salaires. La France ne concurrence jamais les Chinois, les Malaisiens ou les Indiens sur ce terrain.

En revanche, cette pression empêche le développement des qualifications et, en général, des capacités humaines. L'Allemagne en fournit bien le contre-exemple avec à la fois une compétitivité indéniable et un coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière qui, malgré la politique suivie ces sept dernières années, est toujours supérieur à celui de la France d'environ 10 points.

La France ne peut se passer d'une stratégie globale de développement cohérente et efficace.

Une politique économique active et cohérente favorisant les débouchés intérieurs, le financement des investissements en recherche développement, l'investissement des équipements publics, le développement de la formation et de la qualification est urgente et indispensable.

A ce titre, on ne peut plus avoir d'un côté des efforts industriels et de l'autre des politiques publiques d'équipement, de santé, de transport et d'énergie qui ne prendraient pas en compte la nécessité de promotion de l'emploi industriel et de services sur le territoire européen. On ne peut, par exemple, inciter à utiliser les « médicaments génériques » sans discernement. Ce choix poussé au bout est destructeur d'emplois dans la pharmacie. De la même manière, la privatisation de Gaz de France va favoriser la fin des tarifs régulés et conduire à une hausse des prix de l'énergie.

Il faut donc d'urgence une politique industrielle conséquente ouvrant des perspectives sociales et économiques. Cela pose la question des outils et d'une organisation gouvernementale qui porte ce choix.

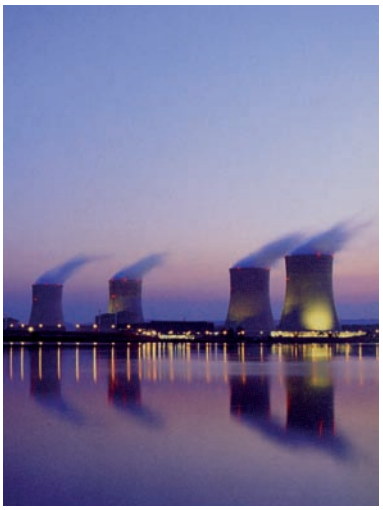

Cinq composantes d'une nouvelle politique industrielle

La CGT défend une conception moderne de l'industrie s'appuyant sur une réelle revalorisation du travail et des qualifications, la place de territoires et la dimension européenne.

Nous retenons cinq principes constituant les bases d'une nouvelle politique industrielle.

1 - Priorité au développement des ressources en emplois et en qualifications

L'évolution démographique des effectifs dans l'industrie fait peser une grave menace sur l'avenir du secteur du fait des départs à la retraite. Dans la seule Région parisienne, 220 000 départs à la retraite sont prévisibles d'ici sept ans sur un peu plus de 500 000 emplois dans l'industrie manufacturière (automobile, aéronautique, chimie…). Cela se double d'un manque de qualifications reconnues. L'effort global de formation professionnelle régresse depuis plus de dix ans relativement au Pib.

Est-on capable de mettre sur pied un plan concerté de promotion et de développement des capacités humaines dans l'industrie et les services aux entreprises, capable de compenser la perte de substances qui s'annonce ? Les départs à la retraite constituent un vrai choc. Il faut un « contre-choc » formation-emploi dans l'industrie pour compenser les départs de main-d'œuvre, sinon nous allons vivre un « appauvrissement humain » des secteurs industriels, qui sera la justification à de nouvelles mises en cause.

La politique industrielle doit être une politique territorialisée. La promotion des capacités humaines doit en être l'axe principal. Nous proposons de convertir immédiatement la moitié des allégements de cotisations sociales qui s'élèvent à plus de 33 milliards par an, un plan de promotion du travail industriel et des services liés à l'industrie. **Nous proposons en même temps de mettre en œuvre prioritairement la « Sécurité sociale professionnelle » dans l'industrie. L'objectif de « pas un seul ouvrier au chômage dans les bassins industriels » est indispensable si l'on ne veut pas, demain, une industrie réduite à sa plus simple expression.**

Une négociation sociale à caractère stratégique est indispensable, d'où la proposition de la CGT d'une Conférence nationale pour le développement de l'emploi et des activités industrielles. Les branches sont-elles ouvertes à ce type de démarche ? L'État doit concourir à un tel objectif. On ne peut se contenter de grandes messes médiatiques du type « États généraux de l'automobile ». Il faut ouvrir un véritable espace de négociations à l'échelon interprofessionnel comme à celui des branches.

2 - Accroître l'effort de recherche et d'innovation

Il ne s'agit pas principalement d'accélérer le rythme d'accroissement de la productivité du travail. Celui-ci est soutenu, parfois exagéré et débouche sur des gâchis économiques et des désastres humains. La productivité par tête du secteur manufacturier a augmenté de 45 % en dix ans ! La France se situe exactement au même niveau que l'Allemagne. En revanche, il existe un vrai problème « d'efficacité productive ».

D'importantes lacunes apparaissent dès que l'on parle de recherche et d'innovation. La France est en retard au niveau global de la Recherche et Développement : 2,12 % du Pib contre 2,43 % en Allemagne. L'écart est encore plus grand avec les pays nordiques (Suède, Finlande) et le Japon. Cet écart vient d'abord de l'insuffisance de recherche en entreprise : plus faible d'un tiers en France qu'en Allemagne (2) ! Le taux de dépôt de brevets en est structurellement affecté. Il est la moitié moindre en France qu'en Allemagne.

Le choix d'élargir le « crédit d'impôt recherche » n'est pas la réponse appropriée. Plus de 4 milliards d'€ y sont consacrés. Les entreprises vont bénéficier d'un effet d'aubaine sans véritable stimulation des dépenses de recherche, le tout pour un coût exorbitant pour les finances publiques.

Il faut donner aux Pme les moyens de se développer en respectant les droits sociaux des salariés. Elles doivent pouvoir accéder aux marchés publics, aux financements bancaires et aux produits de la recherche.

Il serait nécessaire de réduire le nombre de « pôles de compétitivité » et les transformer en véritables « pôles de développement » en y impliquant les banques, la Caisse des Dépôts, les fonds de formation et les comités d'entreprise. **Nous proposons de créer des « Fonds régionaux pour l'emploi »** afin de dégager au plus près du terrain les financements indispensables au lancement d'activités innovantes.

3 - Développer une politique cohérente de l'énergie et assurer le droit à l'énergie pour tous

L'envolée des prix de l'énergie en 2008 a renchéri le coût des consommations intermédiaires du secteur industriel. Cela contribue à déstabiliser un peu plus ce secteur.

La France dispose d'un avantage avec une production d'électricité la moins chère, cela doit être mis au service d'une autre efficacité sociale et industrielle. C'est un levier important pour le développement de l'industrie et de l'emploi.

Le débat européen sur la sécurité des approvisionnements et le changement climatique devrait être l'occasion pour la Commission européenne de revoir sa copie. Car sécurité d'approvisionnement et libéralisation ne font pas bon ménage.

Ensuite, les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, qui sup-

(2) Il est stupéfiant d'entendre Bercy justifier ce déficit de recherche des firmes françaises sous prétexte qu'en compensation les firmes étrangères accompliraient en France plus de recherches ! C'est, en fait, justifier le pillage de nos atouts par les firmes étrangères.

pose des politiques énergétiques coordonnées visant une baisse sensible des émissions de gaz à effet de serre, exigent des politiques publiques très volontaristes et de gros efforts de recherche et développement et de financement correspondant.

Ceci est incompatible avec la bataille à coups d'OPA pour contrôler les débouchés en Europe ou dans le Monde. De même, le rachat à des tarifs extrêmement élevés de l'électricité provenant des énergies renouvelables ne va pas dans le bon sens. La politique d'investissement actuelle remet en cause les mesures efficaces en faveur des économies d'énergie, des énergies renouvelables et du nucléaire en privilégiant des investissements à rentabilité à court terme comme les cycles combinés gaz, qui engendrent des émissions de gaz à effet de serre. Les sommes ainsi dilapidées vont manquer pour la recherche, le développement et les investissements.

La relance conjointe des économies d'énergie, du nucléaire et des énergies renouvelables suppose de remettre la maîtrise publique au centre du débat.

Nous proposons la création d'un pôle public énergétique, « France-énergie », chargé de mettre en œuvre un plan énergétique qui profite à l'industrie comme aux usagers

Il devrait s'appuyer sur cinq orientations stratégiques :

- l'amplification des économies d'énergie et des efforts pour l'efficience énergétique ;
- la mobilisation de nos atouts dans la filière nucléaire civile ;
- le maintien de tarifs compétitifs et stables en matière d'électricité et de gaz ;
- le développement des énergies propres, non émettrices de CO^2 ;
- la création d'une agence européenne de l'énergie.

Il faut dissocier les efforts d'investissement à réaliser en France de la vente d'équipements à l'étranger qui devrait impliquer une forte coopération dans la filière. **La France dispose d'atouts considérables avec des acteurs comme EDF, Alsthom, Areva, GDF-Suez. Il faut trouver une organisation efficace pour créer une nouvelle dynamique entre ces entreprises.**

4 - Assurer le financement de la croissance des entreprises

Il y a un problème spécifique de financement des entreprises industrielles qui risque d'être considérablement amplifié par la crise financière. Les marchés financiers ont montré leurs limites et les dangers qu'ils portent. Les entreprises ont privilégié les actionnaires. En vingt-cinq ans, la part des dividendes dans la valeur ajoutée des sociétés non financières a été multipliée pratiquement par cinq, passant de 5 % en 1980 à 24 % en 2007.

Les organisations patronales mettent souvent en avant les obstacles à la croissance des entreprises en général : « charges sociales », « impôts », contraintes administratives.... Ces arguments sont fallacieux. S'ils étaient valables, ils devraient aussi l'être pour le secteur des services ; or, on constate que les entreprises de services se multiplient et l'emploi croît dans ce secteur.

La fiscalité a besoin sans doute d'aménagements de manière à mieux équilibrer les contributions des différents types d'entreprises. Il faut sans doute débattre de l'avenir de la taxe professionnelle dans cette optique. **La CGT s'oppose à la suppression de la taxe professionnelle. Elle propose de transformer cette taxe en un impôt pour l'emploi et le développement solidaire des territoires.** Mais ni la fiscalité personnelle des entrepreneurs, ni la fiscalité des entreprises dont le niveau correspond sensiblement à la moyenne européenne, ne peuvent être retenues comme des facteurs explicatifs globaux des difficultés.

La soi-disant « rigidité du marché du travail » n'est pas non plus la cause des difficultés. Seuls deux emplois sur dix créés l'année dernière l'ont été en Cdi. Le quart des salariés français sont sur des emplois dits atypiques.

La question principale se situe plutôt du côté du financement des entreprises industrielles.

Celles-ci souffrent d'abord de l'accès aux crédits bancaires. Avec la crise financière, l'accès à ces crédits est plus difficile et plus onéreux alors qu'il est indispensable. L'argent injecté dans le système financier pour le sauver de la crise ne doit pas être capté par les actionnaires, mais servir à relancer une politique plus efficace du crédit. Ne dont-on pas réinstaurer un cloisonnement strict entre activités de banques commerciales et activités de banques d'affaires ?

Ensuite, il faut trouver une réponse à la contradiction française et européenne en matière de financement à long terme : l'existence d'un fort taux d'épargne et la faiblesse des investissements dans l'entreprise. Le risque est grand de voir les entreprises immigrer vers les pays émergents ou passer sous le contrôle de fonds étrangers. Il ne s'agit pas de « développer l'épargne » mais plutôt

de débattre de son usage, notamment en ce qui concerne l'assurance-vie et différents types d'épargne garantis par la puissance publique.

N'y a-t-il pas lieu, au-delà de l'amorce d'un fonds public d'intervention, le Fonds stratégiques de l'investissement (Fsi) qui vient d'être créé, **d'envisager de bâtir un grand pôle public de financement du développement industriel et de l'emploi assurant une transformation sécurisée de l'épargne des Européens et permettant de desserrer la contrainte d'excessives exigences de rentabilité des investisseurs institutionnels actuels ?** Ne peut-on pas avancer l'idée d'un Livret d'épargne « Industrie et Emploi » intégrant l'actuel « Livret du développement durable » (ex Codevi) et le Livret d'épargne populaire, qui assurerait un placement garanti et un usage au service du développement industriel ?

Il est enfin indispensable de desserrer la contrainte de rentabilité et la pression des actionnaires qui pèsent sur les choix des gestionnaires des entreprises. Recherche, formation, investissements de long terme sont délaissés par les marchés financiers.

Nous proposons une réforme de l'impôt sur les sociétés qui deviendrait progressif en fonction du taux de rentabilité affiché par les sociétés. Ce système serait fortement incitatif à limiter les prélèvements injustifiés des actionnaires. L'année dernière, sur 100 euros de profits des trente-six plus grandes entreprises françaises, hors banques et assurances, seuls cinquante sont allés aux investissements dans des capacités de production dont une part importante hors de France.

5 - Recréer les conditions d'une démocratie économique en France et en Europe

Toutes ces orientations soulèvent un problème de moyens politiques et de démocratie.

Se posent d'abord la place et le rôle des pouvoirs publics aux différents niveaux. Les États sont sollicités pour éponger les pertes du système financier. C'est une logique de socialisation des pertes alors que les bénéfices restent privés. Pour s'en tenir au seul secteur industriel, les vingt plus grosses entreprises s'apprêtent à afficher 55 milliards d'euros de bénéfices net au titre de l'année passée, soit une augmentation de 20 % au moment où la plupart d'entre elles réclament des aides et bloquent les salaires.

Les sommes en cause, publiques et privées, doivent pouvoir être recyclées vers des usages plus efficaces : recherche, formation, équipements collectifs...

Il apparaît prioritaire de donner une visibilité institutionnelle à la stratégie des pouvoirs publics en mettant en place un ministère de l'Industrie de plein exercice. L'Etat ne peut pas mener une politique industrielle alors qu'il se désengage de ses outils industriels.

En second lieu, le débat doit s'ouvrir au plan européen. Il était aberrant de voir un commissaire européen à l'économie il y a encore trois mois, donner la priorité à la lutte contre l'inflation sans évoquer un seul instant la carence de politique industrielle de l'Union européenne. Qui va prendre l'initiative d'un débat approfondi ? Ce serait le rôle du Conseil européen de sortir l'instance de « dialogue macro-économique » de sa léthargie en créant un lieu de débat et de concertation pour élaborer une politique économique cohérente de l'Union.

En troisième lieu, il faut articuler modernisation de l'industrie et démocratie sociale et territoriale.

Les règles dites de « gouvernance des entreprises » ne sont pas satisfaisantes. Elles ont favorisé l'apparition puis la diffusion de la crise actuelle. Il est indispensable de mettre en cause certaines pratiques des actionnaires et des fonds d'investissement (rotation des portefeuilles, prêts d'actions, achat et vente à découvert...).

La présence de représentants de salariés dans les conseils d'Administration disposant d'une légitimité démocratique et de véritables prérogatives, est désormais posée.

Réponse aux besoins, ce qui est la finalité de l'activité économique, suppose d'améliorer la capacité d'offre de l'économie nationale, donc d'accroître l'investissement et l'efficacité du système productif. Il n'y a pas vraiment débat sur ce point. En revanche, **il est utile de souligner combien le développement des technologies exige que ceux qui les conçoivent, que ceux qui les mettent en œuvre, soient étroitement associés aux évolutions, aux processus de modernisation et aux choix stratégiques.** Le débat sur la démocratie sociale, et son volet des droits d'intervention des salariés dans l'entreprise, prend dès lors un véritable sens. **Elle appelle de nouveaux lieux d'intervention, à l'échelle de filières industrielles et de bassins d'emploi pour une anticipation des évolutions technologiques et des besoins, la mise en place de comités interentreprises à ces niveaux et le moyen d'une visibilité commune entre donneurs d'ordres et sous-traitants.**

La CGT ne revendique pas le retour à « l'autorisation administrative de licenciements » mais exige le droit pour le Comité d'Entreprise de demander la suspension des licenciements, le temps d'examiner toutes les solutions alternatives. Représentation, information, consultation, possibilité de contester les choix de gestion sont autant de domaines où des avancées structurelles sont nécessaires.

Annexe 1 : Financiarisation, industrie et relance

Le plan de relance du gouvernement n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation. Il néglige totalement le fait que la baisse de l'activité économique résulte particulièrement de la faiblesse des revenus salariaux qui sont à l'origine de la demande adressée aux entreprises. Ne trouvant pas suffisamment de débouchés, les entreprises n'investissent pas et n'embauchent pas.

Pour camoufler leur opposition à la hausse des salaires, le gouvernement et le patronat ont trouvé un argument. Selon eux, l'augmentation des salaires se traduirait par une hausse des importations et ne profiterait pas à l'activité économique et à l'industrie française.

Si dans l'état actuel des choses l'argument n'est pas totalement infondé, il reste muet sur une question essentielle : à qui la faute ?

Si les capacités de production ne sont pas suffisantes aujourd'hui en France, c'est à cause de la stratégie patronale, soutenue par la puissance publique, qui pour augmenter la rentabilité du capital a délocalisé et a donné la priorité aux placements financiers au détriment de l'investissement productif, de l'emploi, de la formation, de la recherche-développement.

Les faits sont incontestables.

La priorité donnée aux placements et investissements financiers au détriment de l'emploi, de la formation, de la recherche-développement et des moyens de production conduit à une accumulation du capital financier des entreprises non financières.

Il en résulte que les revenus financiers issus des actifs et placements financiers de ces entreprises sont nettement plus dynamiques que les revenus issus de leurs propres activités productives (excédent brut d'exploitation ou EBE). En 1993, les revenus financiers équivalaient à 34 % des revenus issus de l'activité productive de ces entreprises ; quinze ans plus tard, leur poids est deux fois plus élevé : ils équivalent maintenant à 76 % de l'EBE (voir graphique ci-dessous).

Cette financiarisation a un versant, lui aussi désastreux. Les financiers achètent également les actions de ces entreprises. De plus, leur exigence de rentabilité ne cesse de croître. Il en résulte que ces entreprises utilisent une part de plus en plus importante de leur valeur ajoutée pour verser des dividendes aux actionnaires.

Aujourd'hui, pratiquement un quart des richesses créées par les travailleurs dans les entreprises non financières va vers leurs actionnaires.

En 1985, les dividendes versés aux actionnaires représentaient moins de 5 % de la valeur ajoutée. Ce ratio est passé à 10 % en 1993. Aujourd'hui on a atteint 24 % !

Revenus financiers et revenus issus de l'activité productive
(en milliards d'euros)

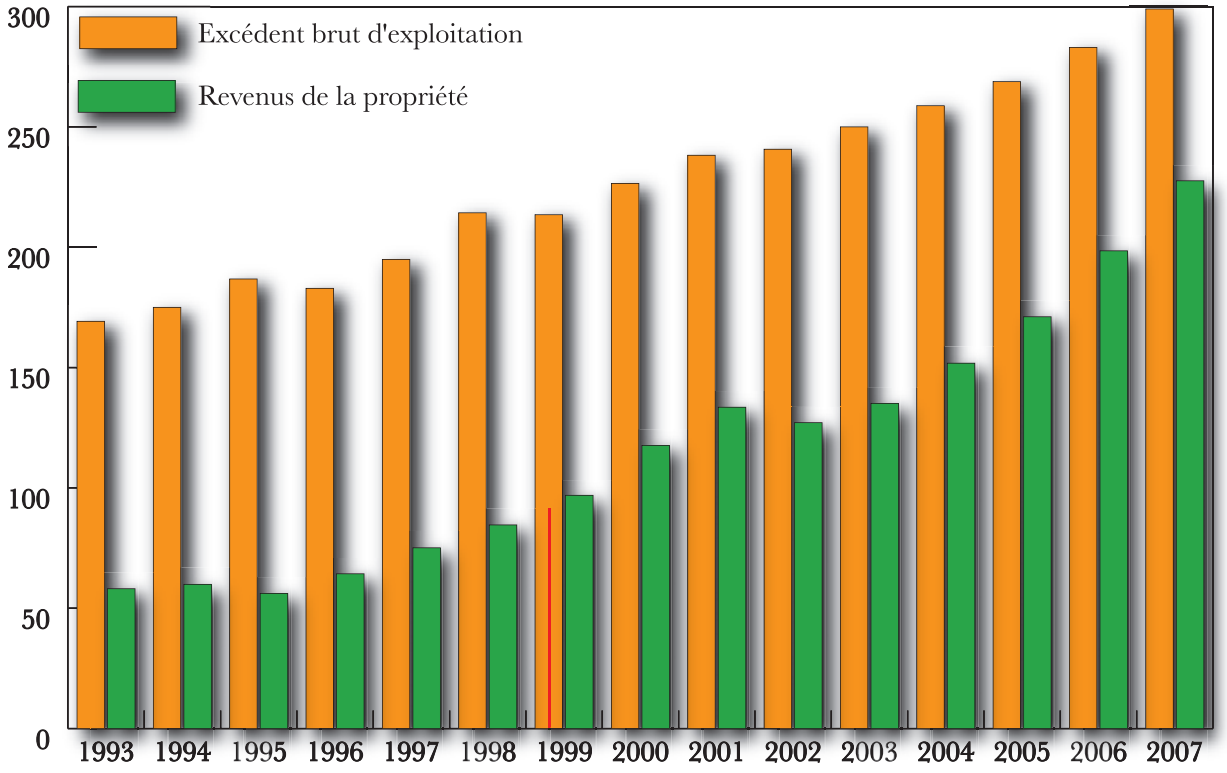

Lecture du graphique : en 1993, les revenus financiers issus des actifs et placements financiers des entreprises non financières équivalaient à 34 % des revenus issus de leurs activités productives (Excédent brut d'exploitation) ; ils en équivalent maintenant à 76 %, soit deux fois de plus.

Annexe 2 : Évolution de l'emploi salarié industriel direct en France depuis 2000

EN FIN D'ANNÉE	2000 À 2006	
	milliers	%
Industries agroalimentaires	- 15,8	- 2,7
Biens de consommation	- 125,4	- 17,6
Industrie automobile	- 15,5	- 5,3
Biens d'équipement	- 72,1	- 8,6
Biens intermédiaires	- 201,8	- 13,5
Énergie	- 14,8	- 6,0
Industrie	**- 445,3**	**-10,7**

Source : INSEE, nombre d'emplois, CVS.

Conception - réalisation : La CGT
Maquette : département Communication - mtg 2/03/09
Photos : Droits réservés ©
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique